



## Economie et finances

### **En résumé**

- Exiger du canton qu'il tienne compte de la capacité financière de la commune pour réaliser les projets de développement urbain.
- Assainir les finances et équilibrer les budgets de fonctionnement à moyen terme avec un objectif de croissance annuelle des charges supportable pour les finances communales.
- Solliciter la participation financière des opérateurs urbains privés et promoteurs pour la construction des infrastructures et équipements publics des nouveaux quartiers.
- Maintenir voire abaisser le taux du centime additionnel.
- Diversifier les sources de revenus en attirant de nouveaux contribuables, des personnes physiques et des petites et moyennes entreprises à fort potentiel.

### **Economie**

- Promouvoir la zone industrielle et artisanale aux Cherpines avec un plan d'actions pour attirer les entreprises tout en engageant une politique économique performante orientée vers l'avenir avec des objectifs environnementaux et écologiques, notamment en matière de gestion de l'énergie, des eaux, des matériaux et des déchets.

### **Finances**

- Se doter d'instruments de prévision financière pour piloter ses finances à moyen et long terme et inventorier les coûts des infrastructures publiques (crèches, écoles primaires, lieux d'accueil pour le parascolaire, etc.).
- Se doter d'instruments de prévision financière pour planifier les coûts de développement des futures infrastructures à court terme (coûts liés au développement des projets) et à long terme (coûts induits : social, sécurité, etc.).
- Fixer un plafond d'endettement des dettes propres de la commune à 250 % des produits bruts financiers tout comme les communes vaudoises.
- Améliorer la transparence des finances de la commune et celles des fondations du logement et de la petite enfance.
- Mettre en place un budget participatif.